

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°34-4
	INTITULE DU POSTE	Enseignant spécialisé en Centre Médico-Psychologique Villa Jeanne et Hôpital de Jour Le Canet
	PLACE DU POSTE	Le poste est situé au sein du CMP Villa Jeanne situé au 7, Boulevard Charles Bourseult, 13014 Marseille et à l'Hôpital de Jour Le Canet situé au 132, Boulevard Casanova, 13014 Marseille.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	<p>Le Centre Médico-Psychologique est un centre d'accueil et de consultations psychiatriques et psychologiques. Il est animé par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, assistantes sociales, secrétaires et un enseignant.</p> <p>L'hôpital de jour propose un accompagnement thérapeutique à travers des activités individuelles ou de groupe. Celles-ci sont multiples et servent de support à l'expression de l'enfant. Elles sont proposées et choisies en fonction du projet thérapeutique. L'enfant est encadré par une équipe pluridisciplinaire : Médecins, Psychologues, Infirmiers, Assistantes sociales, Educateurs, Enseignant...</p>
	MISSIONS	<p>L'enseignant est le référent des questions pédagogiques au sein du CMP et de l'hôpital de jour.. Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de ces structures (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs ...) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou de formation.</p> <p>Il collabore aux actions thérapeutiques avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Il assure l'interface entre les établissements scolaires (dans lesquels il peut intervenir et la structure de soins.</p> <p>Il participe aux équipes pédagogiques et aux équipes de suivi de scolarisation..</p> <p>Il met en place le suivi pédagogique en individuel ou en petits groupes selon les modalités définies en équipe, dans un local adapté. A ce titre, il peut se déplacer dans les différents lieux d'accueil des enfants suivis.</p>
	COMPETENCES	<p>Savoir travailler en équipe</p> <p>Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des difficultés psychologiques ou des difficultés d'apprentissage diverses (DYS, TED, Retard de développement, déficiences ...).</p> <p>Savoir mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées.</p> <p>Savoir mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant</p> <p>Savoir mettre en œuvre des modalités de travail qui ne correspondent pas forcément à celles de l'école ordinaire</p> <p>Le CMP accueille des enfants en difficulté psychologiques et scolaires. L'enseignant y collabore à l'évaluation des enfants sous forme de bilan pédagogique et de participation aux synthèses de l'équipe.</p> <p>Il propose des suivis pédagogiques spécifiques individuellement ou en petit groupe. Il peut participer à des groupes thérapeutiques en collaboration avec d'autres membres avec les apports de sa spécificité.</p> <p>Il œuvre au travail de lien entre le CMP, les établissements scolaires des enfants suivis, des parents et des différents partenaires institutionnels.</p> <p>L'Hôpital de jour reçoit des enfants présentant des Troubles envahissants du développement, des troubles de la personnalité, des retards de développement ou des déficiences.</p> <p>L'enseignant reçoit régulièrement (individuellement ou en très petits groupes) chaque enfant avec des visées d'apprentissages scolaires mais aussi des objectifs spécifiques à chaque élèves. Il peut participer à des groupes thérapeutiques ou à des ateliers utilisant diverses médiations en collaboration avec d'autres membres de l'équipe, avec les apports de sa spécificité.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Qualification : Etre titulaire du CAPPEI (ex CAPA-SH option D)
	NOMINATION	L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème
	REGIME HORAIRE	24H face aux élèves + heures de synthèses
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les candidatures doivent être transmises au service de la Division du Personnel s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. <p>Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH Marseille (ce.01330881@ac-aix-marseille.fr).</p> <p>Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).</p>
	CONTACT	Secrétariat IEN ASH-Marseille : 04 84 35 81 10 ce.01330881@ac-aix-marseille.fr